



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

collèges

Question au Gouvernement n° 3296

Texte de la question

APPRENTISSAGE DE L'ALLEMAND

Mme la présidente. La parole est à M. Céleste Lett, pour le groupe Les Républicains.

M. Céleste Lett. Madame la ministre de l'éducation nationale, j'associe à cette question mes collègues de tous bords qui, comme moi, sont attachés à l'apprentissage intense et précoce de l'allemand, en particulier Pierre-Yves Le Borgn', président du groupe d'amitié France-Allemagne.

Madame la ministre, votre réforme du collège aura pour conséquence de reléguer l'apprentissage de l'allemand « au rang de la culture de l'orchidée », selon l'expression justement choisie par l'ancienne ambassadrice d'Allemagne en France. (*Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.*)

M. Christian Jacob. Ça la fait rire !

M. Céleste Lett. C'est ainsi qu'en supprimant les sections européennes et en posant de nouvelles conditions pour accéder à un semblant de classe bilingue, vous comptez révolutionner l'apprentissage de l'allemand.

Tous les professionnels compétents sur cette question et non soumis au diktat général imposé sont pourtant unanimes : un collège qui possède en 2015 une classe bilingue et une section européenne offre aujourd'hui, de la sixième à la troisième, un total hebdomadaire de seize heures de cours d'allemand. Après la réforme, ce même établissement n'en proposera plus que sept heures et demie.

Oui, madame la ministre, que vous le vouliez ou non, la réalité des vrais chiffres – ceux que vous balayez aveuglément d'un revers de la main –, sera toujours présente pour vous rappeler que vous faites fausse route. Et ce ne sont ni les sorties aux allures d'opérations promotion et séduction effectuées en Lorraine avec une délégation vouée à votre cause, ni même les tours de passe-passe politiques, qui donneront demain à notre jeunesse les connaissances linguistiques nécessaires pour trouver un emploi.

Madame la ministre, est-ce de cette façon que vous souhaitez renforcer l'allemand et transposer en France, sous la forme d'une « *Deutsche Strategie* », la Frankreich-Strategie qui permettra, dans les vingt prochaines années à la jeunesse sarroise de maîtriser la langue française ? On savait la réforme bâclée ; l'apprentissage de l'allemand le montre de façon manifeste.

Devant ce constat, je prends acte de votre volonté de créer plus de postes de professeurs d'allemand. Madame la ministre, que deviendront-ils donc à la rentrée 2016, sans élèves face à eux ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains et sur plusieurs bancs du groupe de l'Union des démocrates et indépendants.*)

Mme la présidente. La parole est à Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Monsieur Lett, passés les débats éruptifs et, pour le moins, confus du printemps dernier, j'aurais pu imaginer que vous prendriez les cinq derniers mois pour vous pencher sur ce que dit réellement la réforme du collège et éviter ce genre de questions. (*Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.*) Vous ne l'avez pas fait et je veux donc bien, avec toute la pédagogie qui me caractérise, vous redire à nouveau que, s'il est bien un reproche qu'on ne peut pas adresser à cette réforme du collège, c'est de diminuer l'apprentissage des langues vivantes. (*Protestations sur les bancs du groupe Les Républicains.*)

Elle prévoit en effet, par définition, d'augmenter cet apprentissage : les élèves apprendront leur langue vivante 2 en classe de cinquième, et non plus en classe de quatrième, ce qui se traduit, sur une scolarité au collège, par 54 heures de plus d'enseignement des langues vivantes 2, et donc de l'allemand en particulier. (*Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.*)

Pour ce qui est de la langue vivante 1, qui s'apprend à l'école primaire, je vous rappelle que nous avons décidé qu'à la rentrée prochaine, au lieu d'attendre le CE1, elle s'apprendrait dès le CP. Donc, pour résumer, les élèves gagnent un an d'apprentissage de la LV1 et un an d'apprentissage de LV2 : expliquez-moi comment ils seraient moins bien lotis qu'aujourd'hui !

Je souhaite que davantage d'élèves français choisissent l'allemand pour langue vivante. C'est la raison pour laquelle je nous ai fixé des objectifs : augmenter de 10 % le nombre d'apprenants à l'école primaire en LV1 comme au collège en LV2.

Pour ce faire, nous embauchons davantage de professeurs d'allemand et allons chercher des étudiants allemands en Allemagne – nous l'avons vu avec l'ambassadeur d'Allemagne en France – pour qu'ils exercent en tant qu'assistants de langue dans les écoles primaires françaises,...

M. Claude Goasguen. Combien de postes d'agrégés d'allemand ?

Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre. ...dispositif que votre majorité avait supprimé avant que nous n'arrivions aux responsabilités. (*Protestations sur les bancs du groupe Les Républicains.*)

Monsieur le député, soyons sérieux une minute : demain, c'est-à-dire à la rentrée 2016, beaucoup plus d'élèves pratiqueront l'allemand, en LV1 comme en LV2. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen et sur certains bancs du groupe écologiste. – Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.*)

Données clés

Auteur : [M. Céleste Lett](#)

Circonscription : Moselle (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3296

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 novembre 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [4 novembre 2015](#)